

Organisme mandaté par AFAQ AFNOR Certification pour la marque NF et Secrétariat Technique du CNPP pour la marque A2P
CNMIS SAS - 8, place Boulnois - 75017 PARIS - Tél. +33 (0)1 53 89 00 40 – Fax +33 (0)1 45 63 40 63 - Internet : <http://www.cnmis.org>

MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES
DETECTION D'INTRUSION
EQUIPEMENTS DE GESTION DE CONTROLE D'ACCES

CERTIFICAT

NATURE ET DATE DE LA DECISION
ADMISSION
N° 2630420470A0 du 03/06/2008

La société : **HONEYWELL SECURITY
NOVAR GMBH**
Johannes Mauthe Strasse 14
72458 ALBSTADT
ALLEMAGNE

DATE DE FIN DE VALIDITE
31/12/2010
Correspondant CNMIS SAS
Kevin NADOLNY : Tél. 01.53.89.00.42

Pour son usine : **000158P2**

est autorisée à apposer les marques NF et A2P sur le produit suivant, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF et A2P (NF 324 – H 58) :

Marque commerciale : **HONEYWELL**
Référence commerciale : **PIR AM FAI**
Type de produit : **DETECTEUR INFRAROUGE**
Ce produit appartient à la gamme : **VIEWGUARD**

La liste des composants répertoriés liés à ce produit figure en ANNEXE à ce certificat.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné de son ANNEXE. Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont conformes aux normes NF C 48-225, NF C 48-226 (actif), C 48-433 (passif) et C48-456 (si radio) et aux fiches d'interprétation associées, et aux spécifications complémentaires qui leur sont applicables, tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 324 – H 58,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 324 – H 58

Il n'engage en aucun cas AFAQ AFNOR Certification, le CNPP, ni le CNMIS SAS quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objet de ce certificat seront utilisés.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- Type 3 (*)
- Nature : **Passif**
- Type de liaison : **Filaire**
- Environnement : **Intérieur général**
- Caractéristiques de détection, lobe de détection (portée, angle d'ouverture...) : **Voir tableau joint**
- Autonomie (si radio) : **Sans objet**

Ce certificat est valable jusqu'au 31/12/2010 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFAQ AFNOR Certification, le CNPP et le CNMIS SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF, au règlement général H0 de la marque A2P et au référentiel de certification NF 324 – H 58.

Pour le CNPP,
la Directrice CNPP Cert.


Marianne BEAUVALLET

Pour AFAQ AFNOR Certification,
le Directeur Général Délégué


Jacques BESLIN

Pour le CNMIS SAS,
le Président


Lucien COLETTA

LA SECURITE CERTIFIEE

Ce certificat est constitué de 3 pages

(*) Pour plus d'information (voir site [http://www.cnpp.com/rubrique/certification/NF et A2P](http://www.cnpp.com/rubrique/certification/NF_et_A2P))

Organisme mandaté par AFAQ AFNOR Certification pour la marque NF et Secrétariat Technique du CNPP pour la marque A2P
CNMIS sas - 8, place Boulnois - 75017 PARIS - Tél. +33 (0)1 53 89 00 40 – Fax +33 (0)1 45 63 40 63 - Internet : <http://www.cnmis.org>

**MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES
DETECTION D'INTRUSION
EQUIPEMENTS DE GESTION DE CONTROLE D'ACCES**

NATURE ET DATE DE LA DECISION	
ADMISSION	
N 2630420470A0	Le 03/06/2008

Marque commerciale : HONEYWELL
Référence commerciale : PIR AM FAI
Type de produit : DETECTEUR INFRAROUGE PASSIF

Liste des composants répertoriés liés à ce produit

<i>Référence</i>	<i>Désignation</i>	<i>Date Admission</i>	<i>N° Attestation Composant</i>
PIR AM FAI	DETECTEUR INFRAROUGE PASSIF	03/06/2008	263047-00
033430	MIROIR GRAND ANGLE	03/06/2008	263047-01
033435	MIROIR LONGUE PORTEE	03/06/2008	262281-02
033434	MIROIR RIDEAU	03/06/2008	262281-03

Date et références du(des) rapport(s) d'essais

Rapport d'essais	N° du Rapport d'essais
25/04/2008	AH 08 00 51

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFAQ AFNOR Certification, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et à la règle unique des certifications NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.

**MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES
DETECTION D'INTRUSION
EQUIPEMENTS DE GESTION DE CONTROLE D'ACCES**

NATURE ET DATE DE LA DECISION	
ADMISSION	
N 2630420470A0	Le 03/06/2008

Marque commerciale : HONEYWELL
 Référence commerciale : PIR AM FAI
 Type de produit : DETECTEUR INFRAROUGE PASSIF

Autres caractéristiques certifiées

COMPOSANT	ANGLE MAX / PORTEE	AUTOPROTECTION OUVERT/ARRACH	DEGRES IP/IK	ENVIRONNEMENT	GAMME DE TEMPERATURE	PORTEE MAX / ANGLE °	PORTEE MAXIMALE EN METRES	TENSION ALIMENTATION
PIR AM FAI		OUI/OUI	30/04	INT GENERA	-10à+55°C			12 V
033430	86° / 5 m					15 m / 0°	15 m	
033435	60° / 3 m					48 m / 0°	48 m	
033434	5° / 29 m					30 m / 0°	30 m	

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFAQ AFNOR Certification, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et à la règle unique des certifications NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.